



Litiges entre locataires et propriétaires urgents !!!

Par **tithildej_old**, le **22/09/2007** à **12:19**

etant locataire d'une maison individuelle depuis 10 ans le logement se trouvant au dessus de 2 garages (un grand et un petit) qui font partis de la location (la porte du garage servant d'entrée principale) nous avons appris fin juin par notre propriétaire qui est venue chez nous pour nous informer que la maison était mise en vente par liquidation judiciaire.

Nous n'avons eu aucune proposition d'achat ni aucun papier certifiant la mise en vente du logement la seule chose que nous ai dit notre propriétaire est "qu'il ne nous la proposer pas car nous n'avons pas les moyens."

Depuis la maison est vendue, l'acte de vente devrait être signé fin septembre.

Les nouveaux propriétaires nous demandent les clefs depuis début septembre car ils veulent effectuer immédiatement des travaux non pas dans notre maison mais dans la maison non habitée qui est situé dans la cour. Des travaux qui seront effectuer principalement les soirs et les week-end étant donné qu'il travaille la semaine! lors des travaux ils auront totale accès à notre logement puisque le seule moyens de barrer celui - ci c'est la porte du grand garrage! de ce fait ils nous demandent de retirer les affaires qui sont dans les garages puisque ceux ci deviendront des garages communs pour y stoker du matériels et veulent se brancher sur notre compteur d'eau et d'électricité afin de pouvoir effectuer ceux-ci. les factures resteront à notre nom et disent de nous rembourser le supplément.

Sont-ils dans leurs droits pour ces fait , dois-je donner les clefs avant la signature de l'acte de vente et peuvent-ils avoir accès à notre logement même en notre absence (ils prennent des rendez-vous avec des professionnels afin d'évaluer les travaux sans nous concerter ils décident eux même du jour de la date et de l'heure en exigeant notre présence ces de rendez-vous puisqu'ils n'ont pas les clefs?

S'il vous plaît pourriez vous me répondre rapidement car je n'ai aucune idée de ce que je dois

faire ni si je suis dans mes droits.

Merci d'avance